

Code de conduite

Verhaltenskodex Code of Conduct Davranış Kuralları Kodex chování रियटर आचार संहिता Codice di condotta Kuralları Codice di condotta रियटर आचार संहिता Kodex chování Verhaltenskodex 行为守则 Code of Conduct Davranış Kuralları 行为守则 Davranış Kuralları Codice di condotta रियटर आचार संहिता Code of Conduct Kodex chování 行为守则 रियटर आचार संहिता Kodex chování 行为守则 Code of Conduct Verhaltenskodex Davranış Kuralları Codice di condotta Code of Conduct Davranış Kuralları Kodex chování रियटर आचार संहिता Codice di condotta 行为守则 i condotta रियटर आचार संहिता Kodex chování 行为守则 Code of Conduct Verhaltenskodex Davranış Kuralları Codice di condotta 行为守则 Code of Conduct Verhaltenskodex Davranış Kuralları Kodex chování Codice di condotta Kuralları रियटर आचार संहिता Codice di condotta Kodex chování 行为守则 Code of Conduct Verhaltenskodex Davranış Kuralları ex Codice di condotta 行为守则 Code of Conduct Davranış Kuralları रियटर आचार संहिता Kodex chování रियटर आचार संहिता Kodex chování 行为守则 Code of Conduct Verhaltenskodex Davranış Kuralları Codice di condotta 行为守则 Code of Conduct Davranış Kuralları Kodex chování रियटर आचार संहिता Verhaltenskodex Cod Verhaltenskodex रियटर आचार संहिता Codice di condotta Kodex chování Code of Conduct Davranış Kuralları Codice di condotta

1. INTRODUCTION AU CODE DE CONDUITE DE RIETER

Message du Président du Conseil d'Administration

Chez Rieter, l'intégrité, le respect et l'excellence sont au cœur de ce que nous sommes et de la manière dont nous menons nos activités. Alors que nous continuons d'évoluer dans un monde de plus en plus complexe, il est plus important que jamais de partager une compréhension commune des valeurs et des principes qui guident nos actions.

Dans le cadre de notre engagement à maintenir les normes éthiques et professionnelles les plus élevées, nous avons mis en place cette version révisée du Code de Conduite de Rieter. L'objectif de ce Code est de refléter l'évolution de Rieter, de notre industrie et du monde dans lequel nous opérons. À mesure que nous avons grandi, les attentes de nos clients, de nos partenaires, des autorités de régulation et des communautés ont également augmenté. La manière dont nous nous comportons définit notre réputation et façonne la confiance qu'ils nous accordent.



Ce Code de Conduite Rieter sert de boussole pour nous aider à aborder les situations professionnelles avec confiance et intégrité. Nous opérons à l'échelle mondiale, ce qui implique une grande diversité d'environnements juridiques et culturels. Tout en reconnaissant et respectant les coutumes et lois locales, ce Code établit une base commune pour une conduite éthique au sein de Rieter dans le monde entier. Dans les situations où les réglementations locales imposent des exigences plus strictes, nous devons toujours respecter la norme la plus élevée.

Ce Code de Conduite s'applique à toutes les personnes représentant Rieter : administrateurs, dirigeants, employés ainsi que partenaires commerciaux travaillant pour Rieter ou en son nom. Chacun joue un rôle essentiel dans la mise en pratique de ce Code.

Vous devez vous familiariser avec ce Code de Conduite, appliquer ses principes de manière cohérente dans votre travail quotidien, solliciter des conseils de manière proactive en cas de doute et signaler toute violation réelle ou suspectée. Nos dirigeants ont une responsabilité supplémentaire : incarner un comportement exemplaire et favoriser un environnement de travail ouvert et transparent, où chacun se sent à l'aise pour s'exprimer et poser des questions.

Merci pour votre engagement et votre détermination à respecter les principes énoncés dans ce Code de Conduite de Rieter. Ce document est bien plus qu'un simple texte ; il reflète l'entreprise que nous sommes aujourd'hui et celle que nous aspirons à devenir demain.

Thomas Oetterli
Chairman of the Board of Directors

2. ETHIQUE DES AFFAIRES

2.1 Communications

Nos communications sont ouvertes et transparentes, et constituent la base d'une collaboration constructive. L'objectif est de renforcer la confiance et de favoriser une compréhension mutuelle.

2.2 Conflits d'intérêts

Nous donnons la priorité aux intérêts de Rieter ; nous utilisons ses biens et ses informations uniquement à des fins professionnelles légitimes et évitons les situations dans lesquelles nos intérêts privés entrent en conflit – ou pourraient entrer en conflit – avec ceux de Rieter. Nos décisions prises au nom de Rieter demeurent indépendantes et libres de toute influence personnelle. Nous divulguons rapidement tout intérêt personnel ou professionnel pouvant être perçu comme un conflit, créer une apparence inappropriée ou affecter notre jugement dans l'exercice de nos responsabilités pour Rieter.

2.3 Concurrence et Anti-trust

Nous faisons concurrence de manière loyale, transparente et indépendante, en respectant les lois applicables qui protègent la concurrence. Ces lois interdisent les accords restreignant la concurrence, que ce soit entre concurrents ou à différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Elles peuvent également imposer des restrictions sur la conduite commerciale des entreprises en position dominante. Nous veillons en outre à obtenir les approbations réglementaires nécessaires pour certains regroupements, acquisitions et accords de collaboration.

2.4 Pratiques en matière d'emploi

Rieter est un employeur offrant l'égalité des chances, engagé en faveur de la diversité, de l'inclusion et du traitement équitable. Nous basons nos décisions de recrutement sur les qualifications et les besoins de l'entreprise, offrons une rémunération compétitive et soutenons le développement continu grâce à la formation et à l'évolution professionnelle. Nous respectons les droits des employés à s'organiser et à dialoguer, et attendons de chacun qu'il fasse preuve d'intégrité, protège la confidentialité et préserve notre réputation.

2.5 Conformité commerciale

Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations internationales applicables, y compris les sanctions économiques et les exigences douanières. Nous garantissons que toutes les activités d'importation et d'exportation, y compris les prestations de services, sont menées en conformité avec les lois commerciales mondiales. Cela inclut la préparation complète et correcte de la documentation, ainsi que la classification et la détermination de l'origine des marchandises. Nous sommes responsables du calcul exact des droits de douane et autres taxes applicables. Nous veillons à ce que nos produits, services et technologies ne soient pas transférés, exportés ou divulgués en violation de ces lois. En respectant ces exigences, nous protégeons notre entreprise et remplissons nos obligations en matière de réglementation du commerce international.

2.6 Environnement, Santé et Sécurité

Chez Rieter, nous nous engageons à protéger l'environnement et à accorder la priorité à la santé et à la sécurité de nos employés, sous-traitants, clients et des communautés dans lesquelles nous opérons. Nos

activités respectent les lois et normes internationales applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Cela inclut l'utilisation efficace des ressources, la réduction de l'impact environnemental et l'élimination responsable des déchets. Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, nous poursuivons activement des technologies et procédés innovants et respectueux de l'environnement. Notre objectif est zéro accident et zéro maladie professionnelle. Tous les employés et intervenants externes doivent respecter strictement l'ensemble des règles de santé et de sécurité applicables sur leur lieu de travail.

2.7 Droits de l'Homme

Rieter promeut une culture organisationnelle soutenant les droits de l'homme et s'efforce d'éviter toute complicité dans des violations des droits de l'homme. Nous soutenons les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les Conventions fondamentales de l'OIT, ainsi que les lois pertinentes. Nous exigeons de nos fournisseurs, sous-traitants et autres partenaires commerciaux qu'ils respectent des normes similaires, notamment en matière de temps et conditions de travail, de non-discrimination, d'égalité, de travail des enfants, de salaires équitables, de travail forcé ou obligatoire, et d'esclavage moderne.

2.8 Lutte contre la corruption et la fraude

Nous ne tolérons aucune forme de corruption, de pot-de-vin ou de fraude. Nous ne promettons, n'offrons ou ne donnons — directement ou indirectement — rien de valeur à un agent public ou privé dans un but illégal ou inapproprié, ni pour faciliter un service gouvernemental. De même, nous ne sollicitons ni n'acceptons de telles pratiques.

2.9 Protection des données et confidentialité

Nous nous engageons à protéger tous les actifs informationnels et les systèmes technologiques contre tout accès non autorisé, usage abusif ou perte. Nous respectons les lois applicables en matière de protection des données, de cybersécurité et d'informatique afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations de l'entreprise et de ses clients. Nous reconnaissons l'importance de la protection des données personnelles pour renforcer les droits individuels. Rieter collecte, utilise, stocke, traite, transfère et divulgue les données personnelles conformément aux lois applicables, et attend des fournisseurs et partenaires qu'ils en fassent de même.

2.10 Ethique de l'IA

Alors que nous intégrons l'intelligence artificielle dans nos opérations, nous nous engageons à respecter une éthique de l'IA fondée sur la transparence, l'équité et la responsabilité. Nous nous efforçons d'éviter les biais, de protéger la vie privée et d'assurer une utilisation responsable de l'IA, conformément aux normes légales et éthiques. Tous les employés doivent respecter les politiques internes de sécurité informatique et les cadres de gouvernance de l'IA.

2.11 Informations privilégiées et délit d'initié

Chez Rieter, nous n'utilisons pas d'informations importantes non publiques concernant Rieter ou une autre entreprise pour un gain financier personnel ou un avantage indu. Cela inclut notamment : projections de résultats, prix, offres, changements de personnel, acquisitions ou cessions, récompenses non annoncées, informations non publiées sur de nouveaux produits ou services, ou toute autre information susceptible d'influencer une décision d'investissement. Nous ne communiquons pas non plus ce type d'information à des personnes non autorisées.

2.12 Propriété Intellectuelle

La capacité d'innovation de notre organisation constitue un avantage compétitif majeur, et nous encourageons un environnement ouvert à la recherche, au développement, à l'application et à la création. La protection de notre propriété intellectuelle est donc essentielle. Nous manipulons les informations confidentielles avec soin et ne les transmettons à aucune personne non autorisée, interne ou externe. De même, nous respectons les droits de propriété intellectuelle des tiers.

2.13 Confidentialité

Nous protégeons nos informations confidentielles et suivons nos règles internes concernant leur utilisation, divulgation, conservation, marquage et gestion. Nous nous engageons à respecter les informations confidentielles des autres et attendons la même réciprocité.

2.14 Qualité et Sécurité des produits

Nous nous engageons à fournir des produits et services répondant aux exigences de qualité, de performance et de sécurité, et conformes aux normes internationales applicables. Nous optimisons continuellement nos produits et services grâce à l'innovation technologique et à l'amélioration continue de toute notre chaîne de valeur.

2.15 Partenaires commerciaux

Travailler avec les fournisseurs

Nous ne collaborons qu'avec des fournisseurs partageant notre engagement envers l'intégrité et ayant accepté de respecter notre Code de conduite fournisseurs. Nous suivons les normes et procédures d'approvisionnement de Rieter pour qualifier, engager et gérer nos fournisseurs. Nous sommes engagés dans un processus d'achat transparent et concurrentiel, et dans une relation équitable et responsable avec nos fournisseurs. Nous leur demandons également de développer des pratiques durables, de réduire leur impact environnemental, d'assurer un approvisionnement éthique, et de respecter les normes environnementales et sociales pertinentes.

Travailler avec les clients

Nous nous engageons à établir et maintenir des relations solides et fondées sur la confiance avec nos clients, en agissant avec intégrité, professionnalisme et respect. Nous nous efforçons de comprendre et de satisfaire leurs besoins, et valorisons leurs retours pour améliorer continuellement nos produits et services.

Investisseurs

Nous nous engageons à communiquer de manière transparente, précise et dans les délais avec nos investisseurs. Nous nous assurons que toutes les divulgations respectent les exigences légales et réglementaires. Nous protégeons les informations confidentielles et évitons toute divulgation sélective afin de maintenir la confiance de nos actionnaires.

2.16 Suivi et Signalement

Le respect du Code de conduite est obligatoire pour tous les employés, quel que soit leur rôle ou leur localisation. Toute violation peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat de travail.

Le respect du Code est une responsabilité partagée. Les managers sont responsables de son application au sein de leurs équipes et de la promotion d'une culture éthique. L'audit interne mène des contrôles indépendants et rend compte directement au Conseil d'administration.

Nous encourageons fortement les employés à signaler toute violation réelle ou suspectée via la hotline de signalement. Les lanceurs d'alerte sont protégés : aucun salarié ayant signalé de bonne foi ne fera l'objet de représailles. Tous les signalements seront traités de manière confidentielle, et les identités ne seront divulguées que si la loi l'exige.

En cas d'incertitude, contactez votre manager ou un membre du service Conformité.

Rieter Holding Ltd.



Thomas Oetterli
Chairman of the Board of Directors



Patrick Houweling
Group General Counsel

Rieter Holding Ltd.

Klosterstrasse 20
CH-8406 Winterthur
Phone +41 52 208 71 71

www.rieter.com